



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 30

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 217) — *Loi sur la Journée de la célébration de l'indépendance des Philippines (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Celebration of Philippine Independence Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended);*

(M^{me} DELA CRUZ)

(N° 223) — *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales et scolaires/The Municipal Councils and School Boards Elections Amendment Act.*

(M^{me} COOK)

M. le *ministre* MOYES dépose :

le rapport annuel du Programme des districts hydrographiques, y compris les états financiers vérifiés, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 12)

le rapport annuel de la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 13)

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le *ministre* KOSTYSHYN, M. JOHNSON, M^{me} LAMOUREUX ainsi que MM. NARTH et WASYLIW font des déclarations de député.

Après la période des questions orales, M. JOHNSON soulève une question de privilège au sujet de commentaires non parlementaires qui auraient été faits à l'égard du chef de l'opposition officielle, entravant sa capacité à remplir ses fonctions, et propose qu'un comité multipartite soit saisi de la question.

M^{me} la *ministre* FONTAINE intervient.

Le président déclare la question de privilège irrecevable.

M. JOHNSON fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

POUR

BLASHKO
BRAR
BUSHIE
CABLE
CHEN
COMPTON
CORBETT
CROSS
DELA CRUZ
DEVGAN
FONTAINE
KENNEDY
KOSTYSHYN
MALOWAY

MARCELINO
MOROZ
MOSES
MOYES
NAYLOR
OXENHAM
PANKRATZ
REDHEAD
SALA
SANDHU
SCHMIDT
SCHOTT
SIMARD
SMITH
WIEBE29

CONTRE

BALCAEN
BEREZA
BYRAM
COOK
EWASKO
GOERTZEN
GUENTER
HIEBERT
JOHNSON

KHAN
KING
NARTH
NESBITT
ROBBINS
SCHULER
STONE
WHARTON
WOWCHUK.....18

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. KHAN — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M. SCHULER — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M. GOERTZEN — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M. NARTH — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M. KING — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M^{me} STONE — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M^{me} HIEBERT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M. WOWCHUK — Demande visant, d'une part, à exhorter le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance à annuler les modifications récemment apportées au *Règlement sur les brevets d'enseignement* qui abaissent les exigences en matière de spécialisation pour l'obtention d'un brevet d'enseignement et à rétablir les exigences en matière de mineures et majeures enseignables et de crédits pour le niveau primaire et intermédiaire qui sont essentielles pour veiller à ce que les enseignants aient des connaissances solides dans les matières principales et, d'autre part, à exhorter le gouvernement provincial à remédier à la pénurie d'enseignants en mettant en place des mesures différentes qui maintiennent des normes rigoureuses en matière de spécialisation puisque ces dernières sont cruciales pour offrir un enseignement de qualité à tous les élèves du Manitoba.

M^{me} ROBBINS — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'état de la route provinciale à grande circulation n° 34 en effectuant les travaux de réfection nécessaires afin de répondre aux normes publiées par l'Association des routes et transports du Canada et à effectuer le rechargement de la route une fois que la construction du nouveau pont sera terminée.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement, d'une part, à enquêter sur les défaillances du réseau du service 911 qui ont contribué à la tragédie survenue en mars 2025 dans la région d'Entre-les-Lacs et à publier les conclusions de l'enquête et, d'autre part, à collaborer avec les municipalités, les fournisseurs de services de télécommunications et les premiers intervenants afin d'améliorer la fiabilité du service 911 et de veiller à ce que tous les Manitobains, particulièrement ceux des régions rurales et du Nord, puissent bénéficier d'un accès ininterrompu aux services d'urgence.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey